

BILAN 2012 Plan stratégique de développement durable

60266351 | Février 2013



MOT DU MAIRE



« répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité pour les générations à venir de répondre aux leurs. »

C'est le défi que s'est posé l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

C'est au cours d'un travail concerté que les membres du conseil ainsi que les gestionnaires de l'arrondissement, et cela avec la collaboration d'experts dans le domaine, qu'ensemble nous avons identifié les actions que nous devons poser aujourd'hui afin d'adhérer pleinement à la pratique du développement durable.

La mise en place d'un Plan stratégique de développement durable soulève de nombreux défis.

Nous sommes très heureux de l'endossement de ce concept par l'ensemble des employés de l'arrondissement.

Nous comptons sur la participation des citoyennes et des citoyens de Pierrefonds-Roxboro et nous souhaitons inciter le plus grand nombre possible d'organisations, de commerces et d'institutions à adhérer à nos objectifs et à adopter les bonnes pratiques de gestion du développement durable afin de permettre aux générations futures de bénéficier de nos actions.

Somme toute, le développement durable à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, c'est une affaire de tous les jours. Nous remercions tous ceux et celles qui participent à cet important projet de société pour le mieux-être de leurs concitoyens.

C'est l'héritage que nous laisserons!

Monique Worth, maire d'arrondissement





MOT DU DIRECTEUR D'ARRONDISSEMENT



Le Plan stratégique de développement durable de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a été élaboré dans le cadre d'un processus participatif témoignant d'une collaboration exemplaire entre élus, employés, organismes communautaires et citoyens.

Grâce à cette approche, les employés se sont approprié le Plan stratégique de développement durable et se sont impliqués, chacun dans son champ de compétence, dans la réalisation des différentes actions.

Consciente de l'intérêt manifesté par les employés envers l'environnement et le développement durable, la direction de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a décidé de développer et de concrétiser cette tendance en constituant un

Comité de suivi représentatif de toutes les directions et les divisions de l'arrondissement.

Ainsi, chaque entité administrative a délégué un ou plusieurs représentants, volontaires, pour participer à la concrétisation des actions et à l'atteinte des objectifs en termes de développement durable.

La direction remercie tous les employés ayant contribué à définir un futur durable pour les prochaines générations!

Jacques Chan, directeur d'arrondissement

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Chan', with a long horizontal line underneath.



Table des matières

MOT DU MAIRE	iii
MOT DU DIRECTEUR D'ARRONDISSEMENT	v
1. Introduction	9
1.1 Méthodologie.....	10
1.2 Suivi des actions.....	10
1.3 Comité des partenaires	10
2. Bons coups de l'arrondissement	11
3. Suivi des actions locales 2012	17
4. Suivi des actions corporatives 2012.....	40
CONCLUSION	49



1. INTRODUCTION

Le Plan stratégique de développement durable (PSDD) de Pierrefonds-Roxboro est audacieux, à l'image du désir de l'administration municipale de modifier ses façons de faire et de tendre vers des pratiques durables.

Ces changements dans les pratiques induisent une remise en question des acquis et impliquent des modifications dans la gestion interne de l'arrondissement, dans les pratiques liées à l'aménagement du territoire et dans l'offre de services à la population en termes de culture, de loisirs et de divertissements.

Le Plan stratégique de développement durable de Pierrefonds-Roxboro se décline en 103 actions, dont 37 qui s'adressent aux pratiques internes de l'arrondissement (volet corporatif) et 66 qui s'adressent autant à l'administration municipale qu'aux partenaires de l'arrondissement (volet local).

Durant l'élaboration du Plan stratégique de développement durable, une vision d'avenir a été énoncée par les partenaires et les employés de l'arrondissement. Cette vision commune du développement durable de Pierrefonds-Roxboro 2011-2030 est la suivante :

« Pierrefonds-Roxboro sera un arrondissement montréalais reconnu pour la qualité des services qu'il offre à sa population dans le respect de l'intégrité des milieux naturels.

Pierrefonds-Roxboro saura répondre aux besoins des personnes issues de tous les milieux et de tous les groupes d'âge. La famille sera au cœur des préoccupations et conditionnera les choix d'aménagement du territoire, des équipements et de leur distribution sur le territoire.

Tous les résidents de Pierrefonds-Roxboro pourront profiter des accès à la rivière des Prairies dans le respect de la fragilité et de la sensibilité du milieu naturel qu'elle constitue. Les parcs de quartier et les espaces verts seront accessibles à tous.

En optant pour une continuité dans la trame urbaine et une intensification de l'utilisation de son territoire, l'arrondissement se donnera les moyens d'offrir à sa population des services diversifiés et disponibles, une desserte efficace de transport collectif et une grande qualité paysagère.

Enfin, Pierrefonds-Roxboro sera un arrondissement montréalais où les citoyens fiers et sensibilisés participeront à la protection et la mise en valeur de leur milieu de vie pour assurer aux générations futures un Pierrefonds-Roxboro où le milieu urbain et les espaces naturels cohabitent en harmonie. »



1.1 MÉTHODOLOGIE

Le bilan de l'année 2012 permet de suivre l'évolution des actions du Plan stratégique de développement durable de l'arrondissement. Lors de l'élaboration du plan, des indicateurs ont été établis pour chacune des actions afin d'en mesurer l'évolution vers l'atteinte des objectifs de développement durable. Tout au long de l'année, les données en lien avec ces indicateurs ont été recueillies par les directions de l'arrondissement et compilées par le président du comité de suivi.

1.2 SUIVI DES ACTIONS

La première action du PSDD était de mettre en place un comité pour effectuer le suivi des actions autant corporatives que locales du plan. Sous la gouverne de la direction d'arrondissement, le comité de suivi a été formé par résolution du conseil d'arrondissement. Composé du maire, du directeur d'arrondissement (qui est aussi le président du comité) des directeurs de services et de certains employés, le comité s'est rencontré à trois reprises durant l'année 2012, soit durant les mois de janvier, de mai et d'octobre.

Lors de la première rencontre, une personne responsable a été identifiée pour chacune des actions 2012 et des échéances pour l'année en cours ont été fixées.

1.3 COMITÉ DES PARTENAIRES

Dès le début de l'année 2013, un comité des partenaires sera formé pour assurer une communication continue avec les partenaires de l'arrondissement. Les partenaires invités à être membres du comité seront les mêmes que ceux qui ont participé à l'élaboration du PSDD.

Le comité des partenaires se réunira une fois par année, normalement au cours du mois de janvier. Les objectifs du comité de suivi sont les suivants :

- présenter le bilan de l'année précédente, identifier les bons coups et les défis;
- échanger à propos du bilan avec le comité des partenaires;
- parmi les actions prévues dans le PSDD, déterminer les actions prioritaires pour l'année en cours;
- identifier les moyens de réalisation des actions;
- identifier, si besoin est, les actions qui devraient être ajoutées au PSDD;
- inviter les partenaires à partager les actions et les bons coups de leurs organisations respectives en développement durable.



2. BONS COUPS DE L'ARRONDISSEMENT

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a toutes les raisons de s'enorgueillir de ses réalisations au cours de la première année de mise en œuvre du PSDD. Les défis qu'attendait l'arrondissement étaient nombreux et des changements dans les mentalités et dans les façons de faire ont conduit au développement de nouveaux réflexes concernant le développement durable.

Les bons coups présentés dans la présente section sont :

- la réalisation d'actions qui n'étaient pas prévues au PSDD, mais qui en rejoignent les orientations et les objectifs;
- la réalisation d'actions qui étaient prévues pour des années ultérieures, mais qui ont été réalisées en 2012 en raison d'opportunités qui se sont présentées cette année.

Quelques bons coups...

- Réaménagement du stationnement de la mairie d'arrondissement
- Formation des chauffeurs à la conduite écologique (action 2014)
- Achat d'un véhicule Sprinter (action 2013)
- Construction de logements sociaux - Centre Bienvenue
- Projet pilote : système électronique de traitement des permis
- Achat d'équipements électriques pour l'équipe d'horticulteurs
- Réduction, réemploi, recyclage et valorisation : les 3 RV
- Installation de deux réservoirs pour le lave-glace
- Rénovation de deux chasse-neige plutôt que l'achat de nouveaux
- Réaménagement d'aires de jeux dans deux parcs de quartier pour favoriser l'accessibilité universelle

Réaménagement du stationnement de la mairie d'arrondissement sous les signes de l'accessibilité universelle et du développement durable

Le projet de réaménagement avait pour objectifs la réfection du stationnement de la mairie d'arrondissement, le réaménagement de l'entrée ouest de l'édifice et la réfection de l'éclairage qui était déficient. Ce projet, qui s'est déroulé durant l'automne 2012, a été développé dans une perspective visant à favoriser l'accessibilité universelle tout en respectant les lignes directrices du Plan stratégique de développement durable de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Au niveau de l'accessibilité universelle, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro s'est engagé à en faire une priorité. Dans cette perspective, le réaménagement de l'entrée ouest de la mairie d'arrondissement comprend, entre autres, la construction d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite (action 2015 du PSDD).

Développement durable : Le stationnement de la mairie d'arrondissement a été réaménagé en considérant les objectifs de lutte contre les îlots de chaleur, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et une meilleure utilisation des ressources. D'ailleurs deux actions du PSDD qui étaient prévues pour des années ultérieures ont été réalisées en 2012 avec le réaménagement du stationnement.

En somme voici les principales caractéristiques du réaménagement du stationnement :

- quatre supports à vélo doubles (huit places de stationnement) ont été ajoutés (action 2013);
- aménagement de six cases de stationnement type « Vert » avec alvéoles et gazon pour favoriser l'absorption naturelle et contribuer à la diminution des îlots de chaleurs;
- l'arrondissement devient partenaire du Circuit électrique. Deux cases de stationnement seront réservées pour la recharge de véhicules électriques et munies des bornes de recharge (action 2013);
- plantation de l'entrée composée d'arbustes feuillus, de conifères, de fleurs vivaces et de graminées qui remplaceront les fleurs annuelles;
- augmentation de la proportion de verdure et du nombre d'arbres par l'élargissement et l'agrandissement de l'îlot central avec la plantation de 22 arbres et l'ajout de nombreuses plates bandes composées d'arbustes et de graminées;
- conversion de l'éclairage actuel en un éclairage à faible consommation d'énergie (DEL);
- diminution de la longueur des espaces de stationnement et la largeur des allées d'accès pour une réduction des surfaces minérales.



Emplacement pour le stationnement des vélos



Rampe d'accès, entrée principale



Aire de stationnement alvéolée

Action 10 C – Formation des chauffeurs à la conduite écologique (action 2014)

L'automne dernier, 38 employés de l'arrondissement ont assisté à une formation à la conduite écologique. La formation avait pour objectif de diminuer l'émission des GES, d'économiser sur les coûts de carburant, de réduire l'usure des véhicules et d'améliorer la sécurité au travail.

Le rendement du carburant peut varier de 35 % selon la conduite. Cette formation s'adressait à tout le personnel conduisant un véhicule, qu'il s'agisse d'un poids léger ou moyen qui circule à l'intérieur et aux environs des centres urbains.

Cette formation interactive a comporté les activités suivantes :

- des techniques de conduite qui peuvent réduire les coûts de carburant, diminuer les émissions nocives et renforcer la sécurité du transport routier;
- l'entretien préventif et d'autres pratiques pouvant améliorer le rendement du véhicule et en réduire l'usure;
- l'effet du carburant et des émissions sur notre environnement;
- des pratiques de conduite sécuritaires qui réduisent les risques d'accidents.

Achat d'un véhicule Sprinter (action 2013)

Le vrai coût d'un véhicule va bien au-delà de son prix d'achat. Les coûts de carburant, les coûts d'entretien, la valeur retenue d'un véhicule peuvent tous affecter les coûts à long terme.

L'achat de ce nouveau véhicule permettra à l'arrondissement de réduire les émissions de GES produits par sa flotte de véhicule et de diminuer les coûts de carburant. Ce véhicule permet une économie de 17 litres par 100 kilomètres : le véhicule Sprinter consomme en moyenne 18 litres par 100 kilomètres comparativement à un véhicule de la même catégorie qui en consomme en moyenne 35 litres par 100 kilomètres.



Projet de logements sociaux - Centre Bienvenue

Le Centre Bienvenue est un organisme communautaire qui offre des services à une clientèle adulte à faible revenu, atteinte de troubles de santé mentale dans le secteur de l'Ouest-de-l'Île de Montréal.

L'arrondissement a accompagné le Centre Bienvenue dans les procédures d'adoption de son projet de construction d'un nouveau bâtiment destiné à accueillir un centre de jour au rez-de-chaussée et des logements sociaux supervisés aux étages (20 appartements sont prévus). Le bâtiment est en construction.

Le développement de logements abordables supervisés signifie pour le Centre Bienvenue l'occasion d'offrir l'outillage nécessaire afin que les participants puissent éventuellement habiter seuls, sans support additionnel. L'intervention visée par ces logements sociaux est d'engager la clientèle cible dans une démarche de réinsertion sociale, tout en respectant leurs habiletés, leurs forces et leurs faiblesses. Les résidents pourront compter sur le support journalier de deux intervenants spécifiquement formés afin de pouvoir faciliter la réalisation de leur projet de réinsertion sociale.

En plus de la valeur sociale du projet et de l'ajout à l'offre en logements abordables sur le territoire de l'arrondissement, le design architectural du centre rehaussera la qualité architecturale du secteur.

Réaménagement des aires de jeux des parcs Grier et d'À-Ma-Baie selon les principes d'accessibilité universelle

L'arrondissement a effectué des travaux de réaménagement des aires de jeux des parcs Grier et d'À-Ma-Baie. Les travaux étant d'envergure, l'arrondissement a opté pour la réfection complète des aires. Lors de la planification des projets, l'accès aux équipements par tous les citoyens a été prévu, et ce, en conformité avec la Politique municipale d'accessibilité universelle de la Ville de Montréal.



Implantation du système électronique de traitement des permis – projet pilote

Dans le cadre de la numérisation récente des plans de construction, l'arrondissement procédera à la phase de mise en place des outils qui permettent d'accéder, de gérer et de documenter les dossiers de construction, le tout de façon électronique. L'arrondissement a maintenant des milliers de plans qui sont numérisés dans un format accessible depuis les stations de travail. La prochaine étape consiste donc à acquérir les équipements informatiques qui permettront d'accroître l'efficacité administrative et ainsi diminuer l'impression de documents.

Un projet pilote de gestion électronique des permis a été implanté en 2012 et vise une implantation complète du système en 2013. Les principales caractéristiques du système sont les suivantes :

- permettre à l'arrondissement de compléter la mise en place du projet de numérisation tout en évitant de numériser des plans annotés dans le futur;
- améliorer le processus d'approbation des plans et économiser beaucoup de temps et de main-d'œuvre dans leur manipulation. Les estampes seront en fait un document PDF, qui sera inséré à chaque page;
- fournir aux employés allant dans les chantiers une tablette électronique ce qui leur permettra de télécharger tous les documents requis pour les inspections, d'annoter directement sur les lieux les anomalies scellées et d'y insérer également des photos. Il est également possible de travailler par le biais d'un accès sans fil, et ce, en temps réel ce qui évitera d'imprimer les plans déjà numérisés, les dessins d'atelier, les plans de montage, etc.



Luminaires de rue munis de panneaux solaires

L'arrondissement s'applique à intégrer les principes de développement durable et de saine utilisation des ressources dans la conception de ses projets.

C'est dans cette optique que dans le cadre de la réfection d'une partie du boulevard de Pierrefonds comprise entre la rue du Château-Pierrefonds et la rue Palomino, 20 luminaires de rues avec panneaux solaires seront installés.



À titre indicatif
heliosolaire.com



Achat d'équipements électriques pour l'équipe d'horticulteurs

L'équipe d'horticulteurs devait se procurer de nouveaux équipements de travail. En lien avec les objectifs du PSDD, le choix s'est porté sur des équipements fonctionnant à batterie plutôt qu'à l'essence. En plus de réduire les émissions de GES liés aux combustibles fossiles, les équipements électriques sont plus légers, ils se manipulent plus facilement et les batteries sont recyclables.



Réduction, réemploi, recyclage et valorisation : les 3 RV

« Les 3RV constituent le premier principe de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Il s'agit de la hiérarchie des actions à privilégier pour une saine gestion des matières résiduelles : Réduction à la source, Réemploi, Recyclage et Valorisation. L'élimination des déchets ultimes constitue évidemment le dernier recours. » *Recyc-Québec*

L'arrondissement a appliqué ces principes lors de la réalisation des gestes suivants :

Installation de deux réservoirs pour le lave-glace

Deux réservoirs de lave-glace ont été installés dans la cour des travaux publics pour le remplissage des véhicules de la flotte de véhicule de l'arrondissement. Par ce geste simple, c'est l'élimination de la consommation de 420 bidons en plastique chaque année.

Rénovation de deux chasse-neige plutôt que l'achat de nouveaux

C'est dans l'optique des 3RV que la Direction des travaux publics a décidé de rénover deux chasse-neige plutôt que d'acheter du nouveau matériel. Ce geste entraîne une importante économie d'argent en plus de valoriser la réutilisation d'équipements devenus désuets avec le temps.





3. SUIVI DES ACTIONS LOCALES 2012

La section qui suit présente chacune des actions locales du PSDD dont la réalisation était prévue pour l'année 2012. Lors de l'élaboration du PSDD, les considérations budgétaires n'avaient pas été prises en considération dans la planification des actions. Ainsi lors de la première année de mise en œuvre, certaines actions se sont avérées d'envergure trop importante pour être réalisées dès 2012.

À quelques rares exceptions près, les actions qui n'ont pas été accomplies en 2012 sont reportées à 2013.

Le statut de chacune des actions est indiqué en utilisant les pictogrammes suivants :

-  Action en continu
-  Action accomplie
-  Action partiellement accomplie
-  Action en cours de réalisation
-  Action reportée à 2013
-  Action qui a été remplacée par une autre action
-  Action supprimée



L'objectif d'effectuer un suivi dans le cadre d'une planification stratégique est d'évaluer l'implantation du plan d'action et de mesurer les progrès réalisés quant aux actions prévues en lien avec les objectifs fixés. L'exercice n'est pas statique, les moyens de mise en œuvre et les objectifs peuvent être revus, à la hausse pour augmenter la performance ou à la baisse si les objectifs prévus au départ s'avéraient irréalistes.

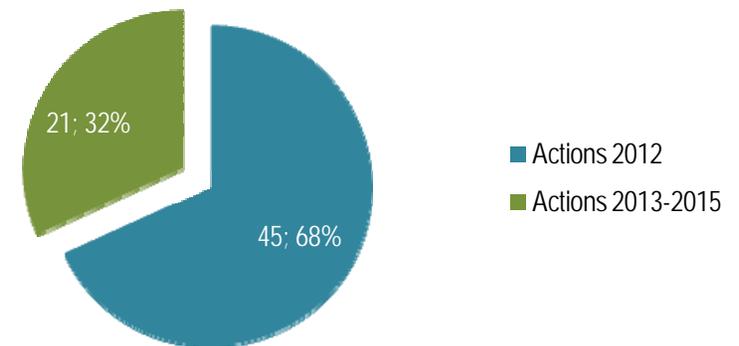
Un nombre important d'actions a été volontairement prévu lors de la première année pour donner un signal clair de l'amorce de la mise en œuvre du plan. C'est donc la réalisation de 45 actions locales qui était prévue, un projet ambitieux, étant donné que le PSDD compte 66 actions locales au total.

De ces 45 actions locales de 2012, 26 sont planifiées en continu, c'est donc dire qu'elles seront récurrentes lors de chaque année de la réalisation du PSDD, jusqu'en 2015.

Un peu plus de la moitié des actions (51 %) sont accomplies ou partiellement accomplies à la fin de 2012. 18 % des actions sont en cours de réalisation et devraient être terminées dès le début de l'année 2013. C'est donc réaliste de penser que près des trois quarts des actions auront été réalisées au début de 2013.

Une action a été modifiée et aucune action locale n'a été annulée. Un total de 13 actions n'a pas pu être mis en œuvre cette année et leur amorce a été reportée à l'an prochain.

Le graphique suivant fait état de la répartition générale des actions en fonction de leur niveau d'avancement.



Le tableau suivant fait le bilan des actions locales 2012 du PSDD selon l'orientation 1. Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre.



ORIENTATION 1. AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
	1 L – Mettre en place une plateforme interactive facilitant le covoiturage à partir du stationnement près de la mairie d'arrondissement.	20 utilisateurs par semaine.	20 citoyens de l'arrondissement et deux employés utilisent le service.	Des activités de sensibilisation sont à prévoir l'année prochaine pour faire connaître le service et pour inciter la population et les employés à utiliser le service.
	2 L – Encourager l'implantation de mesures incitatives de transport durable dans les commerces, entreprises et institutions de l'arrondissement (programme Allégo, par exemple).	Programme de sensibilisation (printemps et automne).		Considérant que le service a été mis en place au mois d'octobre 2012, les activités de sensibilisation auprès de partenaires auront lieu en 2013.
 	3 L – Soutenir les projets du Plan de transport.		Des mesures prioritaires pour autobus et des autobus articulés ont été implantés sur l'axe du boulevard Saint-Jean, entre le boulevard de Pierrefonds et l'autoroute 20.	
 	7 L – Aménager des trottoirs dans les nouveaux quartiers pour favoriser les déplacements actifs.	Toute nouvelle rue locale avec autorisation de stationnement (sauf pour les projets déjà approuvés).	En 2012, une seule rue a été ouverte : la rue Paul-Pouliot. Des trottoirs ont été aménagés des deux côtés de la rue sur 30 % de la longueur de la rue.	



Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
	8 L – Modifier la réglementation d'urbanisme pour augmenter le nombre de supports pour vélos requis pour les nouveaux projets de développement.	Vérifier l'adéquation de la norme avec le besoin.		Un amendement réglementaire est sur le point d'être produit.
 	9 L – Adhérer au programme de retrait et de remplacement des poêles et foyers au bois, financé par le MDDEFP et géré par Équiterre.	Retrait ou remplacement de 200 poêles ou foyers par année.	11 certificats d'autorisation ont été octroyés durant l'année 2012 pour la conversion de foyers et de poêles au bois. Il est à noter que les données sont partielles puisqu'elles comptent uniquement les retraits de poêle à bois ou de foyers. Les données ayant trait aux citoyens qui ont profité des subventions pour la mise aux normes de leur installation ne sont pas disponibles au moment de la rédaction du présent bilan.	Poursuivre la publicité du programme jusqu'au 31 mars 2013 ou jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire.



Action 1L – Mettre en place une plateforme interactive facilitant le covoiturage à partir du stationnement près de la mairie d'arrondissement

Madame Monique Worth, maire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a présenté le 15 octobre dernier, la nouvelle plateforme électronique pour le covoiturage dédiée aux résidents et aux employés de l'arrondissement. Un stationnement incitatif est situé près de la mairie d'arrondissement à l'intersection des boulevards de Pierrefonds et Saint-Jean. L'emplacement du stationnement incitatif est stratégique, considérant l'ouverture de la voie réservée pour autobus sur le boulevard Saint-Jean qui est en opération depuis l'été 2012.

Pour déterminer la demande d'un tel service, un sondage a été mené auprès des employés de l'arrondissement et a démontré que la présence d'une offre organisée être l'incitatif le plus important à covoiturer et que 64,9 % des répondants se disaient intéressés par la mise en place d'une plate forme Internet unique à Pierrefonds-Roxboro.

L'arrondissement a donc fait appel aux services de l'entreprise COVOITURAGEMONTREAL Inc. qui est responsable de maintenir la plateforme électronique et de procéder au jumelage des usagers. L'entreprise offre aussi des ateliers de sensibilisation lors d'événements spéciaux.

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est le premier à Montréal à offrir ce service.





Action 9 L – Adhérer au programme de retrait et de remplacement des poêles et foyers au bois, financé par le ministère de Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et géré par Équiterre.

Ayant pour objectif d'améliorer la qualité de l'air en réduisant l'utilisation du chauffage au bois en milieu urbain, la principale source de concentration de particules fines dans l'air, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a adhéré au programme de retrait et de remplacement des poêles et foyers au bois « Feu vert », financé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et géré par Équiterre.

Ainsi, pour encourager les résidents à se départir de leurs vieux poêles et foyers, le programme « Feu vert » offre un incitatif financier à ceux qui procèdent au retrait ou au remplacement de ces appareils. Il a été annoncé que le programme se poursuit jusqu'au 31 mars 2013 ou jusqu'à l'épuisement de l'enveloppe budgétaire.

Le programme a été annoncé à plusieurs reprises sur le site Internet de l'arrondissement, sur les babillards électroniques ainsi que dans la revue Vivre à Pierrefonds-Roxboro.

Pour l'année 2012, 11 poêles et foyers ont été retirés. Étant donné qu'un permis n'est pas requis pour la mise aux normes des installations, les données ne sont que partielles puisque le MDDEFP ne rend pas publiques les données pour le moment.

IL EST TEMPS DE CHANGER VOS VIEUX APPAREILS DE CHAUFFAGE AU BOIS

POÊLE+FOYER
PROGRAMME DE RETRAIT ET DE REMPLACEMENT DES POÊLES ET FOYERS AU BOIS SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL

OBTENEZ JUSQU'À **900\$**

*Jusqu'à épuisement des fonds.

Le tableau suivant fait le bilan des actions locales 2012 du PSDD selon l'orientation 2. Assurer la qualité des milieux de vie.



ORIENTATION 2. ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
 	10 L – Exiger l'offre de logements abordables auprès des constructeurs privés, publics et communautaires dans les nouveaux projets résidentiels.	15 % de logements abordables dans la nouvelle offre de logement.	Une étude comparative de ces mesures réglementaires est en cours de réalisation.	Un amendement réglementaire est en cours de préparation et devrait être adopté dès le début de 2013.
	11 L – Améliorer l'offre en commerces de proximité.	Distance maximale de 800 mètres dans les nouveaux secteurs résidentiels et les projets de requalification urbaine.	Une étude comparative de ces mesures réglementaires est en cours de réalisation.	Un amendement réglementaire est en cours de préparation et devrait être adopté dès le début de 2013.
	12 L – Intégrer les principes du TOD (<i>transit oriented development</i>) à la planification des abords des gares de train de banlieue.	Établir une planification détaillée pour ces secteurs avec une norme conforme au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) (1.1.2) 40 log. / hectare.		Une planification détaillée devra être amorcée dès le début de 2013.
	14 L – Intégrer un circuit d'entraînement complet, accessible et sécuritaire dans un parc de l'arrondissement.	Un circuit d'entraînement complet.	Le contrat pour ce projet n'a pas été octroyé, car les soumissions reçues étaient non conformes. Les travaux sont reportés en 2013.	



Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
	15 L – Réaliser un plan de réaménagement de la marina et du boulevard Lalande.	Adoption d'un plan de réaménagement du site de la marina.	<p>Le plan fonctionnel et technique (PFT) est pratiquement terminé pour le port de plaisance. Une évaluation des coûts précis est aussi en cours d'élaboration.</p> <p>Le projet du rehaussement du boul. Lalande prévoit aussi une revégétalisation des rives sur 1 km. Un plan de réaménagement des berges avec renaturalisation a été déposé au MDDEFP et l'arrondissement est en attente d'un accord de principe. Une réalisation en 2013 est visée.</p>	
 	17 L – Prévoir des servitudes en bordure de la rivière des Prairies lors de nouveaux lotissements ou de projets de subdivisions en rive.		Une étude comparative de ces mesures réglementaires est en cours de réalisation.	Un amendement réglementaire est en cours de préparation et devrait être adopté dès le début de 2013.



Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
 	18 L – Acquérir de nouveaux accès, conserver et affirmer le caractère public des accès existants à la rivière des Prairies.	Saisir les opportunités d'acquisition et destiner ces espaces à des fins publiques.	Il n'y a pas eu de telles occasions qui se sont présentées au cours de l'année 2012.	
 	19 L – Mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation en bordure des écoles et des parcs.	Mise en place de cinq mesures d'apaisement autour des parcs et écoles par année.	Une seule mesure a été mise en place durant l'année 2012 : rue des Maçons pour sécuriser l'accès au parc.	Une analyse de la sécurité aux parcs et écoles pourrait être faite afin de déterminer un plan d'action plus précis pour cette action.
	20 L – Accroître la plantation d'arbres sur le domaine public.	Plantation de 150 arbres par année.	Plantation de 108 nouveaux arbres cette année sur le domaine public, en excluant la plantation d'arbres sur rue payée par les promoteurs. 42 arbres étaient prévus au contrat des parcs qui n'a pas pu être réalisé compte tenu du rejet de la soumission pour non-conformité.	
 	21 L – Autoriser le stationnement alternatif sur les rues locales dans tous les nouveaux secteurs de développement.	Permettre le stationnement sur rue pour toutes les nouvelles voies locales.		
	23 L – Favoriser les stationnements souterrains dans le cadre de nouveaux projets de développement.	Obliger le stationnement souterrain pour les nouvelles constructions comportant 30 logements et plus.	Une étude comparative de ces mesures réglementaires est présentement en cours de réalisation.	Un amendement réglementaire est en cours de préparation et devrait être adopté dès le début de 2013.
 	24 L – Poursuivre la participation aux Fleurons du Québec.	Inciter les commerces à améliorer la qualité de leurs aménagements paysagers.	En 2011, l'arrondissement a non seulement préservé ses fleurons, mais en a acquis un nouveau! La prochaine évaluation aura lieu en 2014.	

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
	25 L – En partenariat avec le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Montréal, projet de verdissement pour les îlots de chaleur les plus importants de l'arrondissement.	Traitement d'un îlot de chaleur important annuellement.	<p>Dans le secteur centre de l'arrondissement, un îlot de verdure d'environ 500 m² a été ajouté dans le stationnement de la mairie avec la plantation de 22 arbres et l'aménagement de 6 cases de stationnement vert.</p> <p>Le projet de voie réservée à l'étude dans le secteur formé par l'intersection entre les boulevards Gouin et Pierrefonds prévoit un terre-plein. L'arrondissement fera une proposition d'aménagement aux services centraux pour le verdissement de ce dernier avec l'ajout d'arbres et de plantation.</p>	Mandater l'éco-quartier pour la réalisation de cette action.
	26 L – Verdir les abords du domaine public du boulevard Gouin et inciter les propriétaires riverains à verdir les murs du domaine privé.	Plan d'aménagement et réalisation des travaux sur 10 % du parcours annuellement.	Le plan d'aménagement n'a pas été réalisé en 2012. Il s'avère que les problématiques liées au boulevard Gouin sont complexes : tracé fondateur à l'identité trouble, emprise inégale et très étroite par endroits, fils électriques aériens, etc.	Cette action devrait être remplacée par la réalisation d'un plan de réaménagement. Ce plan pourrait être fait conjointement avec la Ville centre.
	27 L – Modifier la réglementation pour obliger les toits pâles pour les bâtiments à toit plat ou à faible pente.	Modification des dispositions réglementaires.	Une étude comparative de ces mesures réglementaires est en cours de réalisation.	Un amendement réglementaire est en cours de préparation et devrait être adopté dès le début de 2013.



Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
 	28 L – Développer par une programmation dynamique et innovatrice un milieu de vie participatif et représentatif.	Bonification de l'offre de service.	Bonification de l'offre de service précisément dans 2 secteurs en 2012 soit: - culturel : augmentation du nombre de spectacles (diffusion) dans la programmation estivale et automne-hiver. De plus, diffusion de spectacles dans la salle du théâtre Beaubois (bonification du site pour la présentation de nos spectacles). Mise en place de nouvelles interventions dans le domaine de la médiation culturelle avec les maisons des jeunes. Mise en place d'une nouvelle programmation d'expositions ouvertes à la population. - sports et loisirs : augmentation de l'offre de service dans les cours offerts à la population. Augmentation du nombre d'activités de masse offerte à la population.	
 	29 L – Développer une programmation et promouvoir la participation de la population à une série d'activités de masse gratuites.	Deux activités annuelles en 2012.	La Fête du Canada. Activité de patinage familial dans le cadre des Plaisirs d'hiver.	
	30 L – Réaliser un plan directeur des équipements sportifs et récréatifs en incluant les projections de développement du secteur de Pierrefonds-Ouest.	Adoption d'un plan directeur.	La réalisation du plan directeur est pratiquement terminée, il sera déposé au conseil d'arrondissement en février 2013.	



Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
	33 L – Réaliser un plan d'action en sécurité urbaine.	Adoption d'un plan d'action en sécurité urbaine en 2012.	Le plan de sécurité urbaine est terminé, il a été présenté et adopté par le conseil municipal à la séance de janvier 2013.	
 	34 L – Maintenir la patrouille de sécurité publique et favoriser la formation de premiers répondants chez les patrouilleurs.			Le patrouilleur qui n'a pas sa formation de premier répondant, devrait la suivre au cours de l'année 2013.
	37 L – Promouvoir l'agriculture urbaine dans les cours d'école.	Un potager à tous les deux ans.	Un potager a été réalisé dans la cour de l'école Harfang-Des-Neiges, Pavillon Lauzon.	

24 L – Poursuivre la participation aux Fleurons du Québec

C'est en août 2011 que les classificateurs des Fleurons du Québec ont sillonné l'arrondissement afin de réévaluer l'embellissement horticole sur tout le territoire.

Ayant reçu une classification de 3 fleurons pour l'édition 2008-2010, l'arrondissement a été heureux d'apprendre que les efforts des citoyens, des commerçants et des institutions pour embellir l'arrondissement ont porté fruit. Ainsi, l'arrondissement a obtenu un résultat de 4 fleurons sur une possibilité de 5 pour l'édition 2011-2013, témoignant d'un embellissement horticole remarquable dans la majorité des domaines (municipal, résidentiel, commercial et institutionnel). C'est donc dire que les Fleurons du Québec ont vraisemblablement été une source de motivation pour encourager les citoyens et la municipalité à améliorer l'environnement horticole et paysager tout en respectant les principes du développement durable.



33 L – Réaliser un plan d'action en sécurité urbaine

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a maintenant lui aussi son plan de sécurité urbaine. Réalisé en partenariat avec Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île et le Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC), le plan d'action en sécurité urbaine a été réalisé selon les étapes suivantes :

- analyse et diagnostic de la sécurité urbaine à Pierrefonds-Roxboro;
- inventaire des actions de prévention à mener sur le territoire de l'arrondissement;
- mise sur pied d'un comité de travail sur la sécurité en concertation avec la Table en sécurité urbaine;
- rédaction du nouveau plan d'action par le CIPC en collaboration avec les partenaires de l'arrondissement;
- proposition des stratégies de mobilisation des partenaires du milieu;
- priorisation des actions à mener en réponse aux besoins identifiés;
- proposition des stratégies pour la dissémination du plan d'action.



30 L – Réaliser un plan directeur des équipements sportifs et récréatifs en incluant les projections de développement du secteur de Pierrefonds-Ouest

Le plan directeur des installations culturelles, sportives et récréatives définit les priorités d'actions pour le futur afin qu'elles soient représentatives des défis et des enjeux spécifiques du secteur de Pierrefonds-Ouest. Le plan directeur comprend une planification des interventions prioritaires sur un horizon de 10 ans et est appuyé par une évaluation de la situation actuelle et une analyse des besoins futurs.

Soucieux de répondre aux besoins de sa population en services de sports et de loisirs, l'arrondissement a jugé qu'une telle planification était requise considérant l'augmentation de la population projetée qu'entraînera la construction du secteur de Pierrefonds-Ouest. Les étapes de réalisation du plan ont été les suivantes :

- inventaire et évaluation des installations culturelles sportives et récréatives;
- identification des besoins;
- élaboration d'une vision de développement;
- consultation publique;
- rédaction du plan directeur.



37 L – Promouvoir l'agriculture urbaine dans les cours d'école

Dans une vision de développement durable, l'école Harfang-Des-Neiges, l'éco-quartier Pierrefonds-Roxboro et la Maison des jeunes À-Ma-Baie ont inauguré officiellement le **jardin potager sur bacs de jardins réservoir d'eau**.

Ce jardin potager est un projet conjoint réalisé grâce à la participation de plusieurs partenaires, dont le CRE Montréal, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois et Kino Québec. Grâce à leur contribution, des fruits, des légumes et des fines herbes ont été plantés et récoltés pour des fins éducatives et pour faire la promotion de la santé et de la sécurité alimentaire.

Deux barils de récupération d'eau de pluie sont connectés directement aux gouttières de l'édifice pour l'irrigation du potager. Grâce à ce système, 12 000 litres d'eau pourront être récupérés chaque année.

L'éco-quartier s'est également associé à l'école **Lalande**, dans le quartier de Roxboro, pour jardiner avec 3 classes et leurs professeurs dans le jardin potager en arrière de l'éco-quartier. Une animatrice a été recrutée pour accompagner, sensibiliser, informer et soutenir ces nouveaux participants dans toutes les étapes de plantation. Pendant les vacances estivales, les patrouilles bleue et verte, les bénévoles et les employés de l'éco-quartier ont entretenu le jardin jusqu'au retour des enfants en classe.

L'éco-quartier et le **Carrefour Cloverdale Multi-Ressources** ont aussi fait plusieurs activités de sensibilisation pour les parents et les enfants aux jardins potagers sur balcons. L'éco-quartier s'est fait un plaisir de fournir quelques conseils aux parents pour créer des balconnières en rédigeant un article dans son infolettre mensuelle.



Source : Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro



Source : Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro

Le tableau suivant fait le bilan des actions locales 2012 du PSDD selon l'orientation 3. Pratiquer une gestion responsable des ressources.



ORIENTATION 3. PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
 	38 L – Participer à des campagnes de sensibilisation à l'utilisation de l'eau potable.	2 activités par année. La Patrouille bleue.	Distribution de barils de récupération de l'eau. L'éco-quartier a vendu plusieurs équipements permettant l'économie d'eau potable. Embauche de 2 étudiants durant l'été pour la Patrouille bleue.	
 	39 L – Faire respecter le règlement sur l'usage illicite de l'eau potable et sur l'interdiction d'arrosage.	Augmenter la fréquence des patrouilles.		
	41 L – Intégrer des infrastructures vertes de captage, de rétention et d'infiltration (dont les milieux humides) dans ses propres projets d'aménagement, incluant sur rue.	Intégration de cette analyse dans le processus de planification des projets.	Les projets de développement et de réhabilitation de rues conçus à la section Ingénierie intègrent désormais des pratiques de gestion optimale des eaux pluviales, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> - Le projet « Les habitations du Cap-Saint-Jacques » dans l'ouest de Pierrefonds où les rues sont conçues en intégrant des infrastructures vertes de captage; bio rétention, noues, bandes filtrantes et bassin de rétention. Ce projet est en attente de 	



Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
			l'approbation du MDDEFP. - La rue Tessier, un projet de réhabilitation de rue à fossé avec les nouvelles pratiques. Projet déjà approuvé par le MDDEFP qui sera réalisé en 2013.	
 	42 L – Sensibiliser et inciter les citoyens à la gestion écologique des eaux de pluie (ex. : utilisation de barils de récupération des eaux de pluie, déminéralisation, jardin de pluie, entretien écologique des fossés, débranchement de gouttières).	1 projet par année (ex. Conférence, subvention clé en main pour barils, concours d'aménagement, remise en argent à l'achat de matériel, trousse d'économie d'eau potable, débranchement de gouttières, etc.).	140 barils de pluie ont été distribués via une subvention du Fonds Éco IGA et le Jour de la terre.	
	43 L – Débrancher les pompes de puisard des égouts sanitaires (projet pilote).		L'arrondissement est en attente d'une directive de la part du service de l'eau de la Ville centre).	
	44 L – Corriger les situations de raccordements croisés.	24 détectés en 2010, rectifier 100 % des raccordements détectés.	7 raccordements ont été corrigés cette année. Cependant plusieurs obstacles rendent le remboursement des travaux difficile, ce qui a eu pour effet de ralentir les travaux de corrections. L'arrondissement est actuellement en pourparlers avec la Ville centre pour rectifier la situation.	
	45 L – Prévenir les raccordements croisés des nouveaux projets résidentiels.	Adopter une mesure réglementaire et modifier les procédures d'intervention.	Aucun règlement n'a encore été adopté, mais une clause spécifique pour éviter les raccordements croisés a été intégrée à un protocole d'entente avec un promoteur.	Une section standardisée devrait être automatiquement intégrée dans le protocole d'entente avec les prometteurs pour éviter ces situations.
 	47 L – Poursuivre la distribution de composteurs domestiques.	Distribuer 100 composteurs et plus par année.	100 composteurs domestiques ont été distribués. Lors de la soirée de distribution du 13 juin 2012, une formation était également offerte aux citoyens de	

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
	50 L – Planter des mesures de récupération de piles usagées dans tous les bâtiments municipaux accessibles au public et publiciser les commerces qui récupèrent certains résidus domestiques dangereux.	Doter tous les bâtiments accessibles au public de contenants où les résidents peuvent déposer leurs piles usagées.	<p>l'arrondissement.</p> <p>L'arrondissement a plutôt opté pour publiciser les commerces sur le territoire de Pierrefonds-Roxboro qui récupèrent ce type de déchets.</p> <p>L'éco-quartier a adhéré au nouveau programme Appel à recycler de Recyc. Québec.</p> <p>Des boîtes sont sur place pour recueillir toutes les piles à usage domestique.</p> <p>Les deux casernes de pompiers desservant le territoire font partie du réseau des casernes qui récupèrent les piles usagées.</p>	
  	52 L – Sensibiliser les promoteurs tenant des événements sur le domaine public à la gestion écoresponsable d'événements.	Informar et sensibiliser les promoteurs d'événements aux paramètres relatifs à l'organisation d'événements écoresponsables.	Cette action n'a pas été entreprise en 2012, mais elle le sera en 2013.	Pour bien connaître les détails de la gestion éco-responsable d'événements, des formations sont offertes. Il serait intéressant de mandater un employé de l'arrondissement pour suivre l'une de ces formations.

38 L – Participer à des campagnes de sensibilisation à l'utilisation de l'eau potable

L'éco-quartier de Pierrefonds-Roxboro a distribué et vendu 50 aérateurs de salle de bain, 170 barils de pluie, 13 déviateurs de remplissage de toilette, 11 sabliers de douche, 10 pochettes de remplissage de toilette et plusieurs autres produits. Il est estimé que par toutes ces mesures, 3 073 028 litres d'eau potable ont été économisés en 2012.

Les activités de la **Patrouille bleue** se sont poursuivies cette année encore. Pendant quatre semaines la Patrouille bleue, une petite équipe de deux étudiantes, a parcouru le territoire de l'arrondissement pour sensibiliser les citoyens de l'arrondissement sur les moyens efficaces d'économie d'eau potable. Ainsi, nos patrouilleuses ont sensibilisé 1 021 citoyens, ont distribué 1 225 dépliant, et ont visité 182 résidences, institutions publiques et privées, camps de jour et écoles.

42 L – Sensibiliser et inciter les citoyens à la gestion écologique des eaux de pluie (ex. : utilisation de barils de récupération des eaux de pluie, déminéralisation, jardin de pluie, entretien écologique des fossés, débranchement de gouttières)

Le 20 juillet dernier, les citoyens de Pierrefonds-Roxboro étaient invités à récupérer leur baril de pluie à prix réduit de 30 \$. Ce projet est rendu possible grâce à la participation financière du Fonds Éco IGA.

L'éco-quartier a distribué 140 barils dans le cadre de ce projet environnemental; lesquels permettront aux citoyens de contribuer à l'économie d'eau potable et à mettre l'eau de pluie à profit pour leurs activités de jardinage et pour l'arrosage du gazon.

Comme le programme a été un succès, l'éco-quartier a procédé avec l'appui de Coca Cola, à la distribution de 30 barils supplémentaires à prix réduit. Soit une économie supplémentaire de 180 000 litres d'eau.



Le tableau suivant fait le bilan des actions locales 2012 du PSDD selon l'orientation 4. Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions.



ORIENTATION 4. ADOPTER DE BONNES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
 	53 L – Encourager la création d'entreprises environnementales et les supporter dans leurs démarches de développement des affaires.		L'arrondissement a accompagné Les Entreprises Environnementales de Pierrefonds inc. dans le processus d'adoption de « mesures différentes » pour permettre la réutilisation d'un bâtiment existant et en encourageant l'établissement d'une entreprise environnementale.	
 	57 L – Promouvoir la construction et la rénovation de bâtiments plus verts selon des normes reconnues (LEED, BOMA-BES, Novoclimat et autres) sur le territoire.		Cette action est reportée à l'année 2013.	Formation d'employés sur le sujet.



53 L – Encourager la création d'entreprises environnementales et les supporter dans leurs démarches de développement des affaires

Les Entreprises Environnementales Pierrefonds inc. (LEEP) exploitent depuis octobre 1999, un centre de gestion intégrée de débris de construction et de démolition dans l'ancien site de la carrière. L'entreprise emploie aussi des gens dans le cadre d'un programme de réinsertion sociale.

L'entreprise voulait ajouter un centre de tri à ses activités en réutilisant et en transformant un bâtiment existant. Le bâtiment projeté n'aurait cependant pas été conforme au Code national du bâtiment.

Pour encourager l'entreprise dans la poursuite et dans l'expansion de ses activités, l'arrondissement a décidé d'accompagner l'entreprise dans une demande de mesure différente. La mesure a été acceptée et le projet pourra voir le jour.

« Une demande de mesure différente est un processus d'exception, car, d'une façon générale, les dispositions prévues par la législation en vigueur doivent être appliquées.

La possibilité de recourir à une mesure différente n'est pas une tolérance ou une dérogation permettant d'éviter la conformité à la réglementation. Toute demande qui ne repose pas sur des motifs valables ou qui ne respecte pas les objectifs de la réglementation sera refusée.» – *Régie du Bâtiment du Québec*

Le tableau suivant fait le bilan des actions locales 2012 du PSSD selon l'orientation 5. Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts.



ORIENTATION 5. AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS ET DES ESPACES VERTS

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
 	59 L – Sensibiliser la population aux bienfaits des arbres urbains et distribution de pousses d'arbres indigènes.	Participer à des activités de sensibilisation. Poursuivre la distribution de pousses.	L'éco-quartier de Pierrefonds-Roxboro a distribué un total de 1 600 pousses d'arbres. Des articles ont été publiés dans la revue Vivre à Pierrefonds-Roxboro pour sensibiliser la population aux bienfaits des arbres urbains.	Poursuivre les activités de sensibilisation auprès de citoyens.
 	62 L – Poursuivre et étendre le programme de nettoyage des berges publiques.	4 à 5 km de berges publiques nettoyées annuellement. 1 km de plus à chaque année.	2 activités organisées par l'éco-quartier.	Poursuivre le programme.
 	64 L – Encourager les propriétaires riverains à appliquer des mesures de revégétalisation des berges privées.		Cette action est reportée à l'année prochaine.	Produire un ensemble de sensibilisation et d'informations sur les bandes riveraines. Publiciser ces ressources sur le site internet de l'arrondissement.
 	66 L – Pratiquer une gestion différenciée des parcs, des espaces verts et des terrains propriétés de l'arrondissement. Sensibiliser la population et les utilisateurs de ces espaces aux bienfaits de ce type de gestion.	Pratiquer une gestion différenciée dans deux parcs, espaces verts ou terrains par année.	L'action est remise à l'année 2013.	Mettre en place un plan d'action spécifique à la gestion différenciée des parcs et espaces verts de l'arrondissement. Prévoir des panneaux explicatifs sur place.

La journée de jardinage écologique

La journée de jardinage écologique a été organisée par l'arrondissement en partenariat avec l'éco-quartier et la Société d'horticulture et d'écologie de Pierrefonds (SHEP) et s'est tenue le 2 juin 2012. Malgré la température peu clémente, plus de 400 participants se sont déplacés pour y participer. Le bilan de cette journée peut se résumer ainsi :

- 400 participants;
- 65 tonnes de compost;
- 5 tonnes de copeaux;
- 30 sacs de bulbes d'asperge et d'ail (gracieuseté de la pépinière de l'Ouest-de-l'Île);
- 40 sachets de haricots verts et jaunes (gracieuseté de Botanix-Cléroux et Frères);
- semence de trèfle (gracieuseté de la Ferme Québécoise);
- 1 000 plants de vivaces;
- 1 000 caissettes de plantes et de fleurs annuelles;
- 137 caissettes de légumes et de fines herbes;
- tirage de 2 composteurs et de 2 barils de récupération d'eau de pluie;
- 100 pousses d'arbres (gracieuseté de l'éco-quartier).

Plusieurs partenaires de l'arrondissement étaient présents à l'événement et tenaient des kiosques d'information et de sensibilisation sur les thèmes suivants :

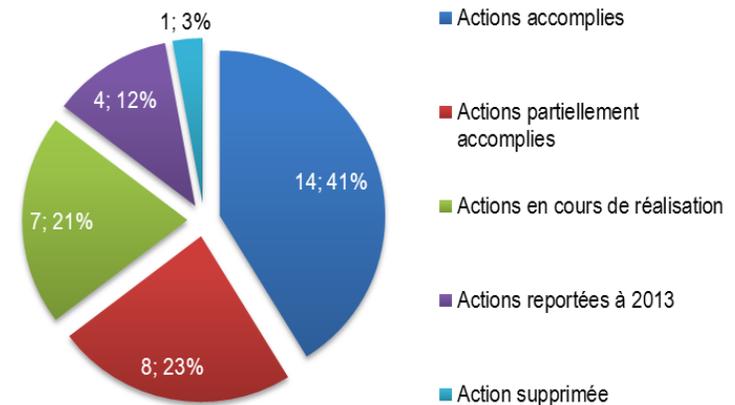
- Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro;
- Société d'horticulture et d'écologie de Pierrefonds (SHEP);
- jardinage écologique et alternatives aux pesticides;
- agrile du frêne;
- collecte des matières résiduelles;
- Ferme D-3-Pierres;
- économie d'eau potable avec la Patrouille bleue.



4. SUIVI DES ACTIONS CORPORATIVES 2012

La première action du volet corporatif du PSDD était de mettre sur pied un comité de suivi. Le comité a été formé et sa présidence est assurée par le directeur d'arrondissement. Trois rencontres se sont tenues lors de la première année et une série d'activités a été mise en place. En 2013, la mission du comité de suivi sera légèrement modifiée pour y ajouter l'organisation des activités de sensibilisation autant auprès des citoyens et des entreprises que des employés. La mise en place d'une structure favorisant l'échange d'information a permis la réalisation de la plupart des actions corporatives qui étaient prévues pour l'année 2012.

28 actions étaient à réaliser au niveau corporatif en 2012. Leur niveau d'avancement se résume de la façon suivante :



En amont des actions corporatives prévues au PSDD, les quatre actions suivantes étaient à mettre en place en 2012.

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
	1 C – Création d'un comité de suivi pour assurer la mise en œuvre du Plan stratégique de développement durable de Pierrefonds-Roxboro.		Le comité de suivi a été créé dès janvier 2012.	Poursuivre les activités et les rencontres du comité de suivi.
	2 C – Création d'un comité des partenaires.		Le comité des partenaires sera créé dès le début 2013. L'objectif de ce comité sera de faire le pont entre l'administration municipale et la population.	
 	3 C – Connaître et mettre à profit les programmes de subventions disponibles.			
 	4 C – Poursuivre la participation aux campagnes suivantes : - Défi-Climat; - Centraide; - Une heure pour la terre.		<p>Une heure pour la terre : l'activité a été publicisée des façons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - site Internet de l'arrondissement; - courriel à tous les employés; - via le compte Twitter de l'arrondissement; - sur les panneaux électroniques (ceux-ci ont d'ailleurs été éteints durant une heure.) <p>Les employés ont été sollicités par la Ville centre pour participer à la campagne Défi-Climat et des affiches ont été installées dans les locaux de l'arrondissement.</p> <p>La Direction des travaux publics était responsable de la campagne Centraide pour l'année 2012.</p> <p>L'arrondissement a aussi amassé des fonds pour la Croix-Rouge, pour le Refuge des femmes et pour l'organisme Partage-Action de l'Ouest-de-l'Île. Un total de 6 500 \$ a été amassé pour l'ensemble des campagnes de financement.</p>	Mettre sur pied une stratégie pour améliorer la participation des employés aux campagnes de financement.

Le tableau suivant fait le bilan des actions corporatives 2012 du PSDD selon l'orientation 1. Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre.



ORIENTATION 1. AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
 	5 C – Participer à la mise en œuvre du plan de réduction des émissions de GES de la collectivité montréalaise.	Objectifs locaux des émissions de GES spécifiés au plan.	<ul style="list-style-type: none"> - Achat de véhicules moins énergivores; - Audit de la flotte de véhicules; - Cour d'éco-conduite pour plusieurs employés. 	
	6 C – Adhérer au programme Allégo et participer à des activités de sensibilisation au transport collectif et au covoiturage.	Adhérer au programme (25 employés minimum).	<p>Le programme Allégo a été remplacé par Opus + (AMT) et Opus & Cie (STM). L'arrondissement a choisi d'adhérer à Opus & Cie.</p> <p>À ce jour, 3 employés ont adhéré au programme.</p>	Des activités de sensibilisation sont à prévoir par le comité de suivi pour l'année 2013 afin d'inciter plus d'employés à adhérer au programme.

Le tableau suivant fait le bilan des actions corporatives 2012 du PSDD selon l'orientation 2. Améliorer la qualité des milieux de vie.



ORIENTATION 2. ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
 	13 C – Lors de tous les travaux de réfection routière, analyser systématiquement l'aménagement de la rue pour y intégrer des mesures d'apaisement de la circulation, des aménagements favorisant les déplacements actifs ainsi que des mesures de verdissement et de protection de la végétation existante.	Intégration de cette analyse dans le processus de planification des projets.	Ce processus d'analyse est intégré aux pratiques de la Direction des travaux publics.	
 	15 C – Participer à la mise en œuvre de la Stratégie sur le verdissement et la biodiversité.	Intégrer la stratégie dans le processus de planification locale.	Près de 80 arbres feuillus et conifères ont été ajoutés dans la bande riveraine du lac de rétention du parc Héritage-sur-le-Lac de façon à créer des zones d'ombre sur ce dernier pour en abaisser la température en été et augmenter la biodiversité de cet écosystème.	
	16 C – Réaliser un plan d'action spécifique aux secteurs des sports, des loisirs, de la culture et des bibliothèques.	Adoption d'un plan d'action.	Un plan d'action a été adopté.	

Le tableau suivant fait le bilan des actions corporatives 2012 du PSDD selon l'orientation 3. Pratiquer une gestion responsable des ressources.



ORIENTATION 3. PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
 	17 C – Installer des dispositifs pour économiser l'eau potable dans les bâtiments municipaux.	15 % des bâtiments municipaux par année. En 2012, la mairie et le Centre communautaire Marcel Morin seront équipés d'appareils de plomberie à faible débit.	La cible de cette action a été atteinte. Remplacement de la robinetterie des salles de bain de la mairie d'arrondissement et du Centre communautaire Marcel Morin.	La robinetterie de trois chalets de parcs reste à changer l'an prochain.
	18 C – Inclure les spécifications des appareils efficaces dans les devis et appels d'offres sous la responsabilité de l'arrondissement.	Modification des devis et appels d'offres.	Le devis type a été modifié pour y inclure ces spécifications.	
	19 C – Bannir les bouteilles d'eau à usage unique des édifices municipaux.		Une directive a été prise par la direction générale, l'arrondissement dans le cadre de ses activités normales n'achète plus de bouteilles d'eau à usage unique.	
	20 C – Obtenir des attestations de salubrité des fontaines d'eau.		Les attestations de salubrité n'ont pas été obtenues. L'arrondissement étudie actuellement la possibilité de remplacer ou non les fontaines.	
	21 C – Élaborer un guide des pratiques écoresponsables pour les employés de l'arrondissement.		Sondage mené auprès des employés. Pour mieux atteindre l'objectif de l'action, il a été convenu que seraient entreprises des actions de sensibilisation plutôt que l'adoption d'un guide.	Des activités de sensibilisation sont à prévoir par le comité de suivi pour modifier les habitudes des employés de l'arrondissement.



21 C – Élaborer un guide des pratiques écoresponsables pour les employés de l'arrondissement

Une des actions corporatives du PSDD était d'élaborer un guide des pratiques écoresponsables à l'intention des employés de l'arrondissement. L'arrondissement a plutôt opté pour une approche plus participative en remplacement à la production d'un guide.

Tout d'abord un sondage a été mis en ligne poursuivant l'objectif de comprendre **pourquoi** les employés ont certaines *mauvaises habitudes* afin de trouver la façon adéquate d'y répondre.

Un employé sur quatre a participé au sondage et les réponses ont témoigné que déjà un grand nombre d'entre eux démontrent d'une sensibilité aux pratiques écoresponsables.

Le sondage a aussi permis d'identifier certaines pistes d'amélioration des habitudes des employés :

- imprimer moins de courriel et améliorer la gestion documentaire (documents électroniques versus papier);
- améliorer le recyclage dans les bureaux de l'arrondissement;
- mettre en évidence les contenants de recyclage et de consigne (1 par étage);
- s'assurer que tous les ordinateurs sont configurés pour le mode automatique recto verso;
- réutilisation de papier imprimé recto uniquement;
- etc.

Pour permettre l'amélioration des habitudes des employés de l'arrondissement, la direction générale a choisi de mener plusieurs activités de sensibilisation auprès de ses employés au cours des années à venir. Ces activités seront organisées par le comité de suivi.

Le tableau suivant fait le bilan des actions corporatives 2012 du PSDD selon l'orientation 4. Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions.



ORIENTATION 4. ADOPTER DE BONNES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
	26 C – Élaborer un outil d'aide à la décision basé sur les principes du développement durable.	Considérer tous les aspects du développement durable dans le processus de prise de décision.	Une grille a été élaborée au cours de l'année 2012. L'outil doit être approuvé par le conseil d'arrondissement.	Valider l'outil auprès des chefs de division.
 	27 C – Tenir des rencontres périodiques des équipes dédiées aux projets.	Une réunion de démarrage pour chacun des projets impliquant plus d'une direction ou division de l'arrondissement.	Plusieurs rencontres d'avant-projet et de projets se sont tenues entre les différentes directions de l'arrondissement.	
 	28 C – Publiciser les actions de l'arrondissement en matière de développement durable auprès des médias pour une information accrue des citoyens.	Insertion d'une chronique régulière sur le développement durable dans les médias locaux.	La promotion du PSDD s'est faite à l'aide des oriflammes devant la mairie d'arrondissement. Pour informer ses citoyens sur ses actions en développement durable, l'arrondissement a opté pour les diffuser son site internet, via son compte Twitter, dans la revue Vivre à Pierrefonds-Roxboro, par des communiqués de presse et dans les annonces sur le babillard électronique de l'arrondissement.	Poursuivre les publications.



Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
 	29 C – Ajouter une section consacrée exclusivement au développement durable dans la revue Vivre à Pierrefonds-Roxboro.	Insertion d'une section dans la revue.	Depuis l'adoption du PSDD, 4 éditions de la revue Vivre à Pierrefonds-Roxboro ont été publiées et dans chacune il y avait un article dans la section développement durable.	<p>Poursuivre les publications.</p> <p>Les partenaires de l'arrondissement pourraient publiciser leurs bons coups en développement durable via cette section.</p>
	31 C – Adopter une politique d'approvisionnement responsable et durable.		Cette action s'est avérée impossible à réaliser considérant que les achats sont centralisés à la Ville centre depuis le début de l'année 2012.	
 	34 C – Développement d'activités pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles.	Poursuivre l'intégration d'usagers chaque été.	Des usagers du Centre Bienvenue ont participé à l'entretien du Centre communautaire de l'Est durant l'été 2012.	
	35 C – Participer à des activités de formation sur la certification et les programmes environnementaux.	4 journées de formation (énergies vertes, Novoclimat et LEED Associé écologique (2 jours)).	<p>Participation à une journée de formation sur les énergies renouvelables.</p> <p>3 inspecteurs en bâtiment ont suivi une formation de 2 jours sur l'abattage d'arbre en milieu urbain.</p>	
 	36 C – Participer aux rencontres du Réseau du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise sur le thème de la certification et des programmes environnementaux.	Participer à toutes les réunions.	Une rencontre a eu lieu et l'arrondissement était présent.	

Le tableau suivant fait le bilan des actions corporatives 2012 du PSDD selon l'orientation 5. Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts.



ORIENTATION 5. AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS ET DES ESPACES VERTS

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
 	37 C – Contribuer à la conception et à la mise en œuvre d'une plateforme commune d'informations relatives à la biodiversité.		En attente de directives la Ville centre.	



CONCLUSION

L'année 2012 est remplie de leçons apprises et de réussites pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour la première année de la mise en œuvre de son PSDD. **Le projet était ambitieux et l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a su relever le défi!** Beaucoup d'actions en continu étaient à mettre en place dès 2012 en plus du nombre important d'actions qui était programmé.

L'arrondissement et ses partenaires ont également suscité l'intérêt de la population pour le PSDD comme en témoigne la participation à plusieurs activités de

sensibilisation. Il est certains que certaines actions et mesures mises en place se feront davantage ressentir en 2013, deuxième année de mise en œuvre du plan, mais une chose est certaine : **l'année 2012 a été porteuse de changement dans les mentalités et dans les façons de faire, pour tendre vers des pratiques durables.**